



Mada La Ferrière Mag'

www.la-ferriere.fr

Bonjour à toutes et à tous.

Nos toutes premières pensées s'adressent aux familles des victimes de l'attentat tragique de Trèbes nous rappelant encore une fois la fragilité de la démocratie et la difficulté à trouver les équilibres dans notre société multiculturelle.

Remercions le Lieutenant-Colonel Beltrame qui, par son sacrifice, a contribué à mettre un terme à l'agissement du terroriste. Le

drame de Paris vient s'ajouter et interroger à nouveau toute notre société !

Sur le plan local, la saison d'hiver s'est terminée après des mois un peu compliqués sur le plan météorologique, mais avec un bilan économique de l'exploitation satisfaisant. Le transfert du SIVOM des 7 Laux à la Communauté de communes est effectif depuis le

1^{er} septembre 2017. La SEM T7L exploite le domaine skiable via un contrat d'affermage conclu avec l'intercommunalité; l'ÉPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) « Domaines skiabiles communautaires du Grésivaudan » gère lui les activités connexes; la promotion du tourisme est enfin assurée par un autre ÉPIC « Office de Tourisme Intercommunal ».

La piste de luge au PLEynet a ouvert au début des vacances de Noël et, après quelques rodages, a donné satisfaction à la clientèle, ravie de cette nouveauté. Pour rappel, elle est d'ailleurs ouverte pendant la belle saison (*voir page 8*), alors profitez-en !

Le budget primitif communal a été adopté le 13 février dernier. Le projet majeur pour cette fin de mandat (2018/2019) est le regroupement

des classes de l'école sur un même lieu. Les objectifs sont de garantir plus de sécurité et une optimisation du fonctionnement pour le corps enseignant. Cette structure s'inscrira ainsi dans un cadre remarquable avec une architecture adaptée. Le permis de construire vient d'être obtenu et le planning prévu à ce jour envisage l'ouverture pour la rentrée scolaire de septembre 2019. Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation de ce projet et d'autres en cours de réflexion ou de montage.

L'organisation des festivités de cet été est finalisée afin d'offrir une nouvelle fois une programmation diversifiée (*voir le programme pages 10 et 16*).

En vous souhaitant à toutes et tous une bonne lecture.

Bel été !



Gérard Cohard



La Ferrière

sommaire

Municipalité	
Une nouvelle école pour 2019	3
La classe de mer et le carnaval	3
Un projet de mini-centrale hydroélectrique	4
Bornes de recharge pour véhicules électriques	4
Retour sur les événements	
Marché de Noël / Noël des écoles	5
Vœux du Maire	5
L'hiver au Pleynet	6-7
Bravo à Léa Boubert	6
Belle saison du Club des Sports	8
Cérémonies 2018	8
Wiz Luge, à dévaler hiver comme été!	8-9
Tougo, la ligne G61 pour l'été	9
Prochains rendez-vous	10
Intercommunalité	
Un Projet pour le Grésivaudan	11
Vie communale	
Travaux électriques	12
Accès Très Haut Débit	12
Compostage & dépôt des encombrants	13
Projet METIS	13
État civil	14
Le coin des Patoisants	14
Prévention environnement	
Déclaration des ruches	14
Attention au frelon d'Asie	15
Rendez-vous	
Les Nuits du Haut Bréda 2018	16

La photo mystère

Découvrez la photo mystère de ce numéro ! Un lieu, un objet, un équipement... Quoi que ce soit, c'est sur la commune ! Réponse dans le prochain numéro de Ferrière Mag'.



Mag' n°40



La photo mystère du n°39 est un couvercle de moule à beurre. Collection privée.

Mag' n°39

Mag' La Ferrière

N°40

Directeur de la publication: Gérard Cohard. Rédaction: Cyril Bras, Alexandra Cohard, Gérard Cohard, Nicole David-Cavaz, GEG, Sandrine Rix. Photos: Mairie, A. Cohard, Shutterstock, X. Mise en pages: A. Cohard. Impression: Au Bristol sur papier issu des forêts gérées durablement.

Une nouvelle école pour 2019 !



Les travaux de construction de la nouvelle école vont être lancés d'ici septembre pour une ouverture dès la rentrée scolaire 2019.



Le permis de construire du projet de nouvelle école a été instruit par les services de la Communauté de communes et vient d'être accordé. Suite à la démolition de l'ancienne maison "Fenouillet", l'aménagement va consister à réhabiliter la grange existante et construire une extension en fond de terrain, pour offrir un espace aux enfants devant.

Grâce à ces nouveaux bâtiments, les classes de maternelle et de primaire vont pouvoir être rassemblées sur un seul et même lieu d'ici la rentrée 2019. Les nouveaux locaux permettront une meilleure accessibilité pour tous à l'établissement, plus de sécurité dans les déplacements des élèves, plus de partage et plus d'échanges entre

les équipes enseignantes. Avec le regroupement scolaire, ce sont ainsi tous les enfants de La Ferrière et de Pinsot qui vont en profiter. En espérant une pérennité à long terme des effectifs, et donc de l'école, la construction a toutefois été conçue pour pouvoir changer de destination et être utilisée à d'autres fins s'il en était nécessaire.

Classe de mer !

Les enfants de l'école sont partis une semaine à Valras, dans l'Hérault, fin mars dernier pour une classe de découverte à la mer, avec une aide financière de la Mairie.

"Nous avons fait du char à voile. On a eu une sensation de liberté, de vitesse... Le vent dans la figure, c'était agréable ! On a ramassé la laisse de mer. La mer rejette sur la plage des déchets : des déchets naturels (coquillages, corail, poissons, algues, bois...) et des déchets non naturels (filets de pêche, bouteilles en plastique, canettes...). On a fait du land art : un hippocampe, un jardin, une cabane, une tortue, un bateau, une grande maison... Merci à la Mairie et à l'APE pour nous avoir offert ce voyage."

"C'était bien quand on est passé dans le petit chemin, il y avait plein d'animaux protégés. On a vu des poissons et des Bernards l'hermite, je ne les connaissais pas avant. Le soir, on a fait voler des cerfs-volants. On a fait



un accrobranche en sable et en coquillages. On a mis les pieds dans l'eau pour pêcher. C'était bien de voir les poissons. On a fait un gros château et après on en a fait un autre pour tout casser et après on a pleuré en rigolant. On s'est reposé avec la musique de la guitare. On a enlevé tout le sable, on a couru très vite, on a dormi à la mer."



Malgré une météo capricieuse, les enfants ont défilé mardi 5 juin après-midi pour leur carnaval, sur le thème de la mer ! Ils ont confectionné la « Reine des mers » et ont donné rendez-vous aux parents pour un goûter convivial. Les maîtresses les ont ensuite invités à venir voir une exposition dans la cour puis un bilan de leur voyage.



Une mini-centrale hydroélectrique à la Valloire

Un projet de création d'une mini-centrale hydroélectrique est envisagé sur le ruisseau de la Grande Valloire afin de valoriser le potentiel de ce patrimoine naturel en développant une énergie verte.



la qualité environnementale et les performances énergétiques de ses centrales. Une réunion publique sera organisée par la commune pour présenter le projet et répondre aux commentaires non-constructifs que le CHB peut faire circuler.

Compte tenu du fort potentiel hydroélectrique de la Grande Valloire à valoriser, la création d'une mini-centrale hydroélectrique est à l'étude. S'inscrivant aussi dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et de la démarche TEPCV de la Communauté de communes visant à produire dans la vallée du Haut Bréda une énergie verte, le projet consiste à exploiter le cours d'eau sur une hauteur de chute de 775 m. Une prise d'eau serait implantée au niveau du replat du 1^{er} chalet de la Grande Valloire, et parfaitement intégrée au paysage avec une petite retenue d'environ 100 m³. Une partie du torrent serait dérivée « au fil de l'eau » via une conduite forcée, de 3 200 m de long et de 400 mm de diamètre, enterrée sur la totalité de son linéaire. La turbine et l'alternateur seraient eux abrités dans un bâtiment de 130 m² juste en amont de la prise d'eau de Prémoinet en rive gauche du ruisseau. La mini-centrale, d'une puissance de 2,2 MW pourrait ainsi

produire environ 7 000 000 kWh soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 5 950 habitants (hors chauffage). Le projet, estimé à 5 millions d'euros, serait pris en charge par l'investisseur SERHY ingénierie; une retombée fiscale reviendrait chaque année à la commune grâce à la revente de l'électricité produite. Aujourd'hui, le projet est dépendant des autorisations de passage et les procédures administratives sont en cours avec notamment des études environnementales sur tous les aspects (faune, flore, cours d'eau, acoustique de la centrale...) qui dureront plus d'un an, pour une mise en travaux d'ici 3 ans. L'objectif est d'élaborer un projet exemplaire, évitant toute nuisance. Expert dans le domaine, SERHY ingénierie est déjà récompensée pour



Mobilité verte !

Le SEDI – Syndicat des Énergies du Département de l'Isère, installe depuis janvier 2017 le 1^{er} réseau public isérois d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Plus de 100 bornes sont déjà en service, 30 de plus d'ici l'été, soit 1 borne tous les 10 km pour un véritable maillage rural et urbain accessible 24h/24. Le Grésivaudan comptera 27 bornes.

Communes déjà équipées :
Les Adrets
Bernin
Chamrousse
Le Cheylas
Laval
Montbonnot Saint-Martin
Pontcharra
Saint-Hilaire du Touvet
Saint-Ismier
Theys
Villard-Bonnot

Les +

À l'été 2018 :
Allevard
Crêts en Belledonne
Crolles
Goncelin
Saint-Martin d'Uriage

- > Tarification unifiée sur déjà 5 départements (38, 07, 26, 74, 05)
- > Simplicité d'utilisation et réservation
- > Paiement par badge ou carte bleue



Retour sur cet hiver...

À côté du stand de vin chaud, la commune a offert le chocolat chaud et la soupe. Au niveau des exposants, les visiteurs ont pu apprécier divers produits artisanaux, et les objets confectionnés avec plein de créativité par les parents d'élèves de l'école. Nathalie, chanteuse et Claude, guitariste, ont animé le rendez-vous avant la très attendue arrivée du Père Noël qui a offert des papillotes !

23/12

Marché de Noël



22/12

Noël à l'école

La veille du marché de Noël, les classes maternelle et élémentaire ont aussi reçu, à l'école, la visite du Père Noël qui est arrivé avec une hotte bien chargée pour le plus grand plaisir des enfants !



12/01
Vœux du Maire

C'est à la salle polyvalente du Pleynet que Gérard Cohard, Maire de La Ferrière, a présenté

les vœux du conseil municipal devant une salle comble. Après un bilan de l'année écoulée, il a ensuite présenté les projets 2018, et notamment celui du regroupement scolaire sur un même lieu géographique pour les deux classes de l'école (voir page 3). Il a remercié les associations, les bénévoles, les employés communaux pour le travail effectué tout au long de l'année. La cérémonie s'est conclue par l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune, ainsi que la remise de dictionnaires aux élèves de CE1 de l'école, avant le traditionnel verre de l'amitié !



L'hiver au Pleynet

Vacances Noël & février

Les rendez-vous réguliers proposés pendant les vacances au Pleynet...



Concours de bonhommes de neige



Revival

17-18 / 03



côté jeunes

et moins jeunes!

Malgré la victoire de la Clusaz, un nouveau podium « biassus » avec Natanael Massit et Sébastien Bonneton

1^{re} édition de la « Pleynet fun cup », le 1^{er} challenge de fin de saison regroupant les acteurs économiques, les associations et les employés de la station. 15 équipes ont participé dans une superbe ambiance!

1/04

Pleynet Fun cup



Marché paysan



Slalom parallèle du Challenge moniteurs



27-28 / 01

Relais ski rando

La Belle Étoile

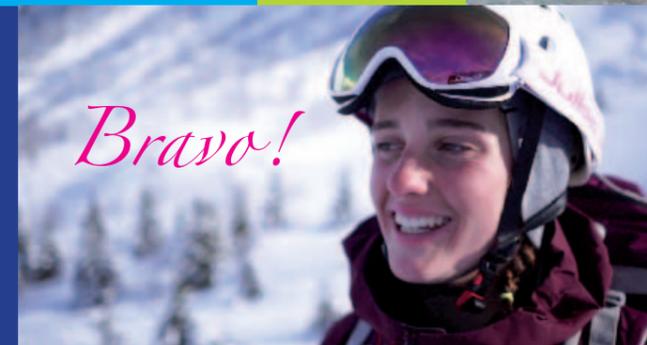


22 > 01

Journée mondiale de la neige

3^e édition du World snow day avec l'inauguration du tout nouveau itinéraire raquettes du Pleynet au Crêt du Bœuf, le test de nouvelles raquettes prêtées par TSL à une vingtaine de personnes, une initiation au télémark avec Daniel, Gérard, Bruno et Natanael, ainsi que le prêt et test de monoskis, anciennes glisses qui redeviennent actuelles. Une journée qui a ravi tous les participants en attendant la 4^e édition pour 2019!

Bravo!



Bravo à Léa Boubert qui a participé, avec 2 camarades de classe, au Concours vidéo de la Région Rhône-Alpes « Aimes ta région » et qui est arrivée en finale. "Nous avons réalisé un petit film en ski de randonnée dans les vallons du Pra. Nous avons cherché à « toucher » par le paysage magnifique qui nous entoure mais également par nos mots. Je tiens à remercier tous ceux qui ont aimé, partagé, commenté notre vidéo sur Facebook car sans vous on n'aurait pas été parmi les finalistes! J'encourage tout le monde à aller au bout de ses objectifs tout en restant soi-même!"

Mondial du mono

3 > 4 / 02

L'événement incontournable du mono séduit de plus en plus de participants avec + de 200 adeptes, français et étrangers au départ! Pour les jeunes, Jeanne Goyau remporte une brillante victoire dans sa catégorie. En final, une magnifique descente aux flambeaux regroupant 98 monoskieurs!



Rico l'animateur!



Une belle saison au Club !

63 enfants, dont 40 de La Ferrière et 5 de Pinsot, sont encadrés par le Club des Sports des 7 laux pour cette année 2017-2018.



La neige était au rendez-vous pour le démarrage de la saison du Club des Sports avec le stage de Noël, suivi des entraînements des mercredis et samedis après-midis. Un autre stage a été organisé en février, incluant une journée de formation « Neige et avalanche » pour les enfants. Le 20 février, le loto et ses beaux lots ont connu un franc succès ! La saison s'est enfin terminée par le repas traditionnel et convivial avec ses nombreux participants. Côté printemps, le Club a programmé 2 activités en juin avec une sortie à l'Espace ludique du Col de Marcieu, et le nettoyage de la station et du club suivi du partage d'un casse-croûte tiré du sac. Faute de participants, l'activité escalade n'a pas été mise en place de mai à juillet mais sera à nouveau proposée pour l'automne. Le Club section Pleynet remercie les parents bénévoles et tous les encadrants investis pour animer les activités.

Prochain rendez-vous : le samedi 28 juillet pour un repas confectionné par le Club dans le cadre des Nuits du Haut Bréda, sur le thème de la soirée...



Cérémonies 2018 19/03

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

8 mai

Commémoration de la victoire de la 2^e Guerre Mondiale avec lecture de discours, lecture des noms sur le Monument aux morts et chant de La Marseillaise avec Marie-Noëlle Sandraz et Claire Pouradier-Duteil

RDV le 11 novembre pour la commémoration de la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale

27 mai

Mise des drapeaux sur les bâtiments publics le dimanche pour la journée nationale de la Résistance

8 juin

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

Ouverture de la luge sur rails !

wizluge
7 LAUX - PLEynet

Ouverte cet hiver, Wiz Luge a séduit les amateurs de sensations fortes ! Virages, pont, tunnel, vrille... voilà une expérience à dévaler à vitesse grand V !



1^{re} compétition Wiz Luge durant le Mondial du mono, ouverte à tous avec une centaine de participants et victoire pour Lionel Lamberlin !

Challenge wiz luge

WIZ LUGE est ouverte en intersaison et tout l'été ! Venez en profiter sans modération !

1 luge (1 ou 2 pers.) = 7€
5 descentes + 1 offerte = 30€
10 descentes + 2 offertes = 55€



NOUVEAU !

Play'Net Parc
Le Pleynet - Les 7 Laux

À côté de la luge, découvrez Play'net Parc, accessible dès 6 ans, avec patinoire synthétique, bungee trampoline (à élastique) et château gonflable !

Patinoire : dès 4,50 € l'heure
Trampoline : dès 4,50 € les 10 min.
Château : accès libre aux visiteurs du parc

Lancement de la saison été
Dimanche 8 juillet de 11 à 17 h
Animations
En présence de Miss Isère 2018



+ D'INFOS
04 76 08 72 21
www.les7laux.com
f 7laux

> Test de la luge avec les élus et partenaires avant l'ouverture



TOUGO... sur La Ferrière !

Pour se déplacer en toute tranquillité dans la vallée du Haut Bréda cet été, profitez du réseau TouGo !

Le réseau de transports en commun TouGo du Grésivaudan propose pendant l'été un service de **transport à la demande** sur la vallée du Haut Bréda.

3 allers-retours par jour

La ligne G61 propose 3 allers-retours par jour du lundi au vendredi :
> au départ du Pleynet vers Allevard à 7h20, 15h45 et 17h10,
> au départ d'Allevard et vers La Ferrière à 8h40, 14h et 18h.

Une ligne sur réservation

La G61 fonctionne uniquement sur réservation préalable. C'est-à-dire que le bus ne passe que si vous l'avez réservé avant, au plus tôt 14 jours avant le trajet et au plus tard la veille avant 18h (les réservations pour les lundis doivent se faire au minimum le vendredi avant 17h).

Pour réserver son trajet, vous pouvez :
> contacter la centrale de réservation au **0800941103** (numéro vert, service et appel gratuits), du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 13h (sauf jours fériés),

> réserver par Internet 24 h/24 et 7 j/7 sur www.tougo.fr (à condition d'avoir déjà utilisé le service de réservation pour accéder à son compte en ligne).

Combien ça coûte ?

Le service est accessible avec le ticket unitaire à 1€ le trajet, acheté directement auprès du conducteur.

Les + du site tougo.fr

Pour la ligne d'été, mais aussi pour toutes les autres lignes du réseau, lignes régulières et lignes skibus l'hiver, rendez-vous sur www.tougo.fr pour faciliter vos déplacements !
> Préparer son voyage avec le calcul d'itinéraire qui intègre tous les modes de déplacement,
> Télécharger les horaires par ligne, par arrêt et les plans de réseau,
> Accéder à la boutique en ligne pour recharger sa carte OÙRA !,
> Réserver son trajet depuis la plateforme en ligne,
> S'inscrire au service d'Alerte SMS pour recevoir une information personnalisée gratuite sur les perturbations des lignes empruntées et les actualités du réseau.

Horaires de la G61 - été 2018 Sur réservation

	ALLER			RETOUR		
ALLEVARD						
Place de Verdun	8:40	14:00	18:00	8:15	16:35	18:00
Les Panisnières	8:45	14:05	18:05	8:10	16:30	17:55
PINSOT						
Chinfert	8:50	14:10	18:10	8:05	16:25	17:50
Hôtel Pic de Belle Étoile	8:53	14:13	18:13	8:01	16:21	17:46
Le village	8:54	14:14	18:14	7:58	16:18	17:43
La Piat	8:58	14:18	18:18	7:53	16:13	17:38
LA FERRIÈRE						
Le village	9:00	14:20	18:20	7:50	16:10	17:35
Le Petit Thiervoz	9:02	14:22	18:22	7:47	16:07	17:32
Le Grand Thiervoz	9:03	14:23	18:23	7:46	16:06	17:31
Le Curtillard	9:05	14:25	18:25	7:45	16:05	17:30
Camorel	9:07	14:27	18:27	7:44	16:04	17:29
La Chapelle	9:08	14:28	18:28	7:43	16:03	17:28
Les Millets	9:11	14:31	18:31	7:41	16:01	17:26
La Martinette	9:13	14:33	18:33	7:39	15:59	17:24
Fond de France	9:15	14:35	18:35	7:35	15:55	17:20
Le Pleynet	9:30	14:50	18:50	7:20	15:45	17:10

Association
du Haut Bréda et des 7 Laux

L'association du Pays du Haut
Bréda propose 3 veillées en
Belledonne thématiques

Mardi 14 août
à la Grange de l'Épinay - 17h30

**Souvenirs de la vallée du
Haut Bréda de 1940 à 1960**

Dans le cadre des Nuits du Haut Bréda
(voir page 16)

Edmond Bonnet, ancien Maire de La
Ferrière, et aussi conteur, peintre, des-
sinateur, photographe et cinéaste, a
laissé de nombreux souvenirs écrits
ou enregistrés, en patois ou en fran-
çais. Souvenirs d'enfance, montée des
Allemands en 1944, accident de l'avion
militaire qui percuta le Rocher du
Chien la même année... autant de té-
moignages de la vie locale de l'époque.

*Si vous avez des souvenirs directs
ou transmis par des parents, ou des
documents, photos, films, contactez
l'association pour enrichir la veillée.*

Vendredi 26 octobre
17h30

**Si je croise un loup,
qu'est-ce que je fais ?**

Les loups, présents dans la vallée,
jusque dans les villages de La Ferrière
ou Pinsot. Les risques de rencontres
fortuites existent. Selon les circons-
tances, il peut s'enfuir, passer son
chemin tranquillement ou plus rare-
ment attaquer.

Le but de cette soirée n'est pas de
débatte sur le retour et la protection
de l'animal. Prenons cela comme un
fait et voyons quels genres de risques
existent, pour qui, dans quelles con-
ditions et comment se comporter en
présence d'un loup.

Décembre Date à préciser pendant
les vacances de Noël

**Énergie dans la vallée :
développement de
la production et des économies**

La production d'énergie hydraulique
va se développer dans la vallée, son
transport et sa distribution vont évoluer.
Mais produire de l'énergie renou-
vable ne dispense pas de l'économiser
à l'échelon des communes et de chaque
maison. Exposés, débats, échanges
d'expériences et promenade « thermo-
graphique » pour une info complète avec
les acteurs de l'énergie.

Bienvenue à tous pour participer à la
préparation et/ou l'animation des soirées

+ D'INFOS
06 08 37 61 59
giraudy.bernard@wanadoo.fr

rendez-vous

Un projet pour le territoire

Les élus communautaires vont
prochainement adopter un **Projet
de Territoire pour le Grésivaudan,**
véritable feuille de route de
l'action intercommunale mais
aussi communale.



■ Près de 10 ans après sa création,
la Communauté de communes du
Grésivaudan a engagé l'élaboration
d'un **Projet de Territoire**. Dans un
contexte particulier de renforcement
des métropoles et d'interdépendance
des territoires, de raréfaction de la
ressource publique avec la baisse
continue des dotations de l'État, et
de réforme territoriale confortant
le rôle des intercommunalités, le
Projet de Territoire est un véritable
document stratégique. Il vise ainsi
à servir de cadre à l'action inter-
communale, en fonction des enjeux
actuels et futurs auxquels le territoire
est confronté, ainsi qu'à clarifier la
répartition des missions entre les
communes et l'intercommunalité,
en veillant à développer l'action
publique sur l'échelle la plus per-
tinentes et avec une mise en cohérence
de l'allocation des ressources.

■ L'élaboration de ce **Projet** s'est
déroulée en plusieurs étapes avec
notamment un diagnostic territorial
sur l'évolution démographique, celle
de l'emploi, des habitudes de vie
et de consommation, et des dépla-
cements. Une enquête auprès de la
population, une écoute de tous les
Maires du territoire, des conseillers
municipaux et des débats avec
les conseillers communautaires ont
également été réalisés. Les élus du
Grésivaudan ont ensuite défini des
orientations stratégiques pour un
meilleur développement et fonc-
tionnement du territoire.

**Le Projet ainsi élaboré s'appuie
notamment sur 4 grands principes.**

➤ **Une redéfinition du partage des
rôles entre intercommunalité et
communes, pour un meilleur
service public.** Aux communes,
les services qui réclament
de la proximité, du contact,
du face-à-face, et qui créent du
lien social. Au Grésivaudan, tout
ce qui concerne l'aménagement,
l'équipement, le développement
et la solidarité territoriale.

➤ **Une nouvelle définition de
la solidarité entre communes
et intercommunalité.**

Deux grandes dimensions :
- permettre un accès équitable de
tous les habitants, quelle que soit
leur commune de résidence,
à un même niveau de services
et équipements,
- aider les territoires locaux
à assumer les compétences
qui vont leur être restituées.

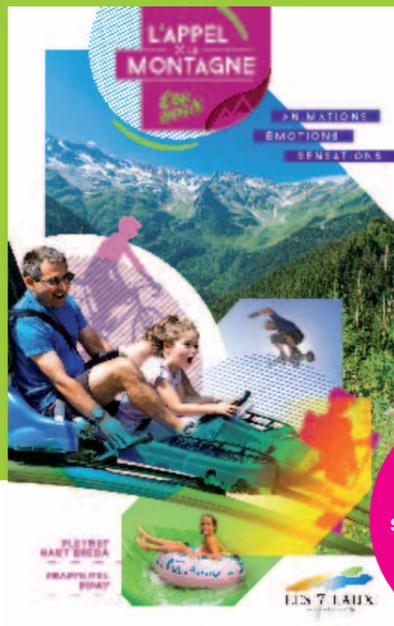
➤ **Une réorganisation territoriale
autour des villes ressources que
sont Crolles et Pontcharra
destinées à accueillir les services
et équipements intermédiaires,
et de bassins de services avec
des services et équipements de
proximité, au sein desquels
les communes auront vocation
soit à se mutualiser, soit à
se regrouper, pour assumer
leurs compétences.**

➤ **Une action intercommunale
développée et renforcée autour
de 4 politiques majeures**
- l'habitat,
- l'économie présente / le
commerce / le tourisme,
- l'agriculture et la forêt,
- la mobilité, pour laquelle il est
aussi décidé de se rapprocher
de la Métropole grenobloise pour
mettre en place une Autorité
Organisatrice de Mobilité
communale,
et 3 politiques supports
- la politique foncière,
- la planification stratégique,
- l'ingénierie pré-opérationnelle

Ces principes structurent donc
le **Projet de Territoire** pour
répondre à 6 enjeux majeurs :

- préserver la qualité de vie et
mieux réguler le développement
du territoire
- améliorer la connectivité du
territoire et les conditions de
déplacement avec la Métropole
- soutenir la dynamique démogra-
phique et développer l'habitat
- diversifier le développement
économique du territoire et
favoriser la création d'emplois
- veiller à l'équilibre social et
générationnel du territoire
- développer le niveau
d'équipements et de services
pour renforcer l'attractivité
résidentielle du territoire.

Activités, rendez-vous
hebdomadaires et grands
événements sont au
programme de l'été 2018 !
Retrouvez toutes les dates
dans le guide
des 7 laux !



Programme
à télécharger
sur les7laux.com

f 7laux



Les nuits
du Haut Bréda
PINSOT - LA FERRIÈRE - LE PLEYNET

> page 16

Un nouveau réseau électrique

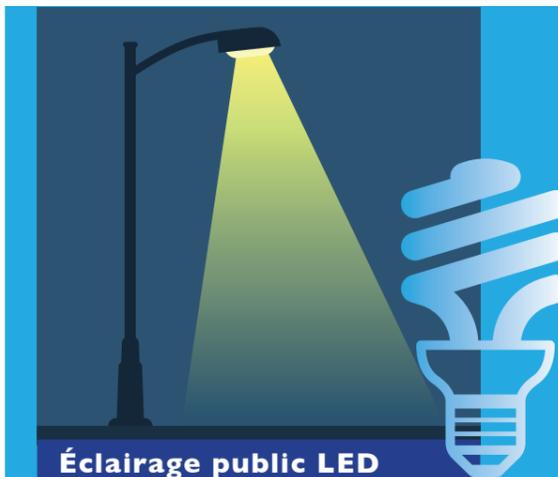
GEG, qui assure dorénavant la distribution d'électricité sur les communes du Pays d'Alleverd, lance un important programme de création d'un réseau souterrain afin de fiabiliser le service.

■ Suite à sa reprise des activités de distribution d'électricité sur le Pays d'Alleverd, GEG a souhaité fiabiliser le réseau pour sécuriser l'alimentation en électricité et aussi améliorer la qualité de distribution. L'objectif est de faire face aux aléas climatiques et permettre de relier les communes entre elles pour favoriser la rapidité des remises en service en cas de panne. La solution technique, après étude de faisabilité, consiste à créer un réseau souterrain moyenne tension (de 20 kVolts) sur 15 km reliant Crêts en Belledonne, Alleverd, La Ferrière et Pinsot, à partir des installations existantes d'Asco Energie, situées sur Crêts en Belledonne. Le projet prévoit également d'alimenter les communes à partir des deux centrales hydro-

électriques d'Asco Energie, situées entre Pinsot et La Ferrière. Ces installations raccordées sur un réseau très haute tension (63 KV) assureront une fiabilité supérieure et permettront une souplesse d'exploitation. La mise en place de ce nouveau réseau permettra enfin de proposer des tarifications spécifiques et adaptées aux nouveaux usages de l'énergie.

■ Les travaux sont d'ores-et-déjà lancés sur Alleverd et se poursuivront prochainement sur Pinsot et La Ferrière pendant plusieurs mois, pour une mise en service prévue courant octobre prochain. Si la nouvelle ligne se situe sur le domaine public, et emprunte des voies et chemins communaux, une attention est portée aux riverains afin de minimiser les gênes occasionnées par le chantier. Après la réalisation du réseau souterrain, les lignes aériennes actuelles seront déposées, améliorant ainsi considérablement le paysage et le cadre de vie sur Crêts en Belledonne, Pinsot, La Ferrière mais aussi Tencin, Froges et Villard-Bonnot également concernées.

■ L'investissement pour plus de 2 millions d'euros sera financé par GEG, Asco Energie et Topwatt, la société propriétaire des centrales



Éclairage public LED

La commune engage un programme de rénovation de son réseau d'éclairage public sur le village et les hameaux. L'objectif est de passer au LED afin de réaliser des économies d'énergie. Dans le cadre de la démarche TEPCV* du Grésivaudan, le projet va ainsi bénéficier du soutien de l'intercommunalité à hauteur de 50% sur les 40000 € de travaux. L'intégration d'horloges astronomiques est aussi prévue pour anticiper sur la question d'une future extinction nocturne.

**Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte*

de production hydraulique du Haut Bréda, qui injecteront aussi sur ce nouveau réseau. Celui-ci, rendu possible grâce au rapprochement des communes du Pays d'Alleverd et de GEG, va constituer un élément structurant de la vallée du Bréda en matière d'énergie locale et renouvelable.

optique du réseau structurant sera posée vers La Ferrière d'ici la fin de cette année. Viendra ensuite la phase de mise en place des équipements de communication dans le NRO et la desserte dans un premier temps des collectivités et entreprises. L'accès pour les particuliers pourrait intervenir aux alentours de 2021/2022. Grâce à la fibre, les débits seront environ 500 fois supérieurs à ceux existant dans la vallée aujourd'hui.

■ En attendant, les habitants pourront profiter d'améliorations significatives des débits grâce à l'arrivée de la 4G, qui per-

Le Très Haut Débit dans le Haut Bréda

Plusieurs opérations sont en cours de réalisation pour faire évoluer la connexion au réseau Internet.



■ Le plan Très Haut Débit du Département s'amorce avec la construction d'un NRO (*Nœud de Raccordement Optique*) à l'entrée du village, à côté des installations télécoms existantes. Ce NRO sera le point de départ du déploiement de la fibre optique dans la vallée. Il s'inscrit dans un maillage global, déjà en cours de construction dans le Grésivaudan, reliant tous les NRO entre eux et au réseau Internet. À l'occasion des travaux d'enfouissement du réseau électrique réalisés par GEG (*voir ci-dessus*), la fibre

Composter ses déchets verts chez soi

Pour faciliter le compostage à domicile, individuel ou partagé, le SIBRECSA propose un accompagnement adapté.

Réalisé en tas ou en composteur, le compost maison permet de réaliser son propre engrais naturel tout en réduisant ses déchets. Avec alternance de couches de déchets secs (feuilles mortes, paille, herbes sèches, broyat, fleurs fanées...) et de déchets humides (restes de repas, épluchures, herbes vertes), et régulièrement mélangé, aéré et toujours humide, le compost ainsi produit est un amendement organique pour les plantes et jardins. Il peut être utilisé comme paillis au pied des arbres et cultures pour protéger le sol tout en libérant ses éléments nutritifs, ou bien en engrais pour les semis, plantations, rempotages.

Compostage individuel

Mise à disposition de composteurs en bois ou en plastique recyclé à tarif préférentiel au prix unitaire de 15 euros (1 composteur par foyer). Un bioseau est offert pour toute acquisition. Des sessions de formation sont organisées régulièrement pour aider à composter.



Compostage partagé

Pour composter à plusieurs (sur un quartier ou hameau par exemple), le SIBRECSA propose une aide particulière avec notamment:

- mise à disposition de composteurs collectifs bois de 600 litres à 20€; avec 1 bioseau offert pour chaque foyer participant au projet,
- un totem en bois pour afficher les consignes et informations du site,
- une formation gratuite pour les référents du site et participants et un suivi du projet.

Pour + d'infos 04 76 97 19 52
www.sibreca.fr

FERMETURE DU DÉPÔT DES ENCOMBRANTS DE LA FERRIÈRE

Des abus ayant été constatés et devant l'incivilité de certains, il a été décidé de fermer le dépôt des objets encombrants (déchetterie de La Ferrière) le vendredi matin. Seule une permanence sera assurée le samedi matin par les élus entre 10h et 11h45.

mettra une vitesse déjà 30 fois supérieure à celle actuellement possible par l'ADSL. Les 4 opérateurs télécoms sont en train de déployer cette technologie sur les antennes du Pleynet et de La Ferrière; certaines sont d'ores-et-déjà actives, les autres devraient l'être dans l'année. Pour cela, les opérateurs utilisent des liaisons par fibre optique ou par radio entre les différents relais pour permettre un haut débit. C'est également cette technique qui est utilisée pour raccorder les abonnés et leurs liaisons ADSL. Grâce à la modernisation par Orange de ses installations de liaisons au Pleynet et à La Ferrière, la 4G va donc aussi augmenter le débit des connexions sur lignes fixes.

■ 2018 sera donc l'année du déploiement de la 4G; 2019 celle de l'arrivée de la fibre pour les collectivités et entreprises mais aussi l'amélioration des liaisons ADSL classiques; et enfin, à partir de 2021/2022, la fibre sera dans tous les foyers de la vallée du Haut Bréda!

EXPÉRIMENTATION DE RÉCOLTES BOIS MUTUALISÉES

Une expérimentation est lancée sur la commune pour développer une nouvelle façon d'exploiter la forêt, dans une étroite collaboration des intérêts publics et privés, avec un respect de tous et une bonne gestion du patrimoine forestier.

Le projet METIS – *Mobiliser à l'Échelle Territoriale et la Synergie*, sélectionné suite à l'appel à projets du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur le thème Innovation et investissements pour l'amont forestier, regroupe sept partenaires régionaux. Son objectif est d'accroître de manière durable la récolte de bois grâce à la méthode Pect in (Plan d'exploitation concertée territorial incluant forêt publique et privée), basée sur une récolte mutualisée et de grande envergure. La commune, soutenue par Le Grésivaudan au titre de sa politique forestière, s'est portée volontaire pour être le 1^{er} territoire d'expérimentation du projet. Il s'agit ainsi d'élaborer un projet associant élus, propriétaires forestiers privés, professionnels locaux de la filière bois et tourisme, réunis en comité. Les habitants sont aussi consultés pour donner leurs avis; une 1^{re} réunion a eu lieu le 31 mai dernier et **une prochaine se déroulera le 28 juin prochain à la Maison de la Nature.**



État civil

Naissances

- Théophile Gangloff est né le 18 avril 2018 à Béziers (34). Toutes nos félicitations à ses parents Benoît Gangloff et Mélanie, Christine, Daniel nouveaux habitants des Burdins.
- Basile Tochon Ferdelet est né le 19 mars 2018 en Savoie. Toutes nos félicitations à ses parents Alexandre Tochon Ferdelet et Hélène Jolais, fille de Bertrand et Françoise Jolais.



DÉCLARATION DES RUCHES 2018

Chaque année, la déclaration de ruches est obligatoire pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue, qu'elle soit en ruche, en ruchette ou ruchette de fécondation.

La déclaration permet ainsi de :

- gérer les problèmes sanitaires auxquels elles peuvent être confrontées,
- connaître l'évolution du cheptel agricole,
- mobiliser des aides européennes pour la filière apicole française, sachant qu'elles sont fonction du nombre officiel de ruches et rucher.



Quand déclarer ?

- La déclaration doit se faire chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Comment déclarer ?

- Une procédure simplifiée est mise en ligne à l'adresse : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Si besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants, par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone au 01 49 55 82 22.

Le coin des Patoisants

par Nicole David-Cavaz, pour les patoisants du haut Bréda.

Histoires de se prendre au mot...

« Fanfoué mode a la sin mitzé pe fare kokeu zanpléte. U s'aprotze d'on kamelo ke présinte tota sorte de bétche,

- Bien lo bondjô monchu, dze tzartze dué dozane de râ, ona pugna de pudze é koke zaregné, vo poché me trovà sin ?
- Ho y bien possible ! Mé katé ke vo voglié fare de tò su bàtyan ?
- Y bien simple, dze dà kita lo payi é mon proprio lo Piare m'a bien reko-manda de laché la mason dyien lo même éta ke dze l'é trova !

François se rend à la foire de la Saint-Michel pour faire quelques achats. Il s'approche d'un camelot qui expose toutes sortes d'animaux.

- Bonjour Monsieur, je cherche deux douzaine de rats, une poignée de puces et quelques araignées, pouvez-vous me procurer cela ?
- C'est possible, mais que voulez-vous faire de toutes ces bêtes ?
- C'est bien simple, je dois partir du pays et mon propriétaire "le Pierre" m'a bien recommandé de laisser mon logement dans le même état que je l'ai trouvé !

« Mon pouro monchu me t'arriva on avaro, dze venio d'ékrafayé voutron poleu avoué ma moto. Mé ne fo pa vo betà kolére, m'in vo lo replaché. - é bien kuminché don p'intrà dyn lo polayé pe vo z'exerché à tzantà !

Mon pauvre Monsieur, il m'est arrivé un pépin, je viens d'écraser votre coq avec ma moto. Mais ne vous mettez pas en colère, je vais le remplacer. - Hé bien commencez donc par entrer dans le poulailler pour vous exercer à chanter !

Extraits de : Le Takle, patoisants du Haut Bréda 09/2017

À NOTER

Pour les nouveaux apiculteurs ou apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de déclarer hors période obligatoire, d'ici au 31 août 2018.

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches à réaliser obligatoirement entre septembre et décembre.

NOUVELLE PROGRESSION DU FRELON D'ASIE

En 2017, le frelon asiatique a étendu sa présence en Rhône-Alpes. Envahissant la France depuis plus de 10 ans, il est une espèce invasive, prédateur des abeilles, qui menace la biodiversité.

Déjà présent sur la quasi-totalité du territoire français, à la fois dans les villes et dans les campagnes, le frelon asiatique s'est fortement développé depuis 2015 et colonise chaque année de nouvelles zones géographiques. Bien qu'avec des conditions météorologiques moins favorables à l'espèce, il a néanmoins poursuivi sa progression en Rhône-Alpes. 414 nids ont ainsi été observés en 2017 (contre 319 l'année précédente), essentiellement en

Ardèche et Drôme et arrive sur le sud de l'Isère. Un dispositif régional de surveillance et de lutte a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'est à ce jour au point. La lutte consiste donc à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées et ce avant la fin de l'automne pour éviter la reproduction et maintenir ainsi la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Pour aider à lutter contre l'espèce, les autorités sanitaires demandent de signaler toute suspicion de la présence de nid ou d'individus.

SIGNALEMENT

Merci à toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique d'en faire le signalement auprès de :

- la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (section Isère) - 09 74 50 85 85 info@gds38.asso.fr
- la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles 04 74 86 40 68 - catherine.prave@fredon38.fr

+ D'INFOS
www.fredonra.com

Reconnaître le frelon asiatique



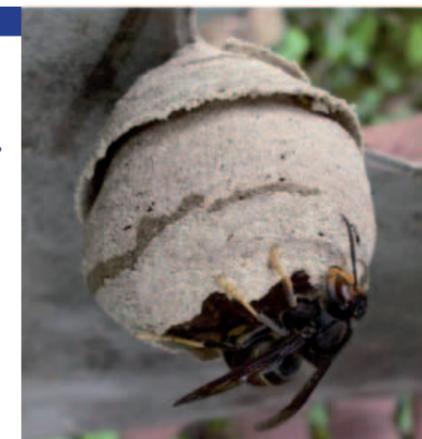
Ces deux espèces de frelons sont très peu agressives lorsqu'elles butinent sur des arbustes en fleurs. Il est possible de s'en approcher et de les observer sans risque de se faire piquer. Mais n'approchez pas d'un nid, les frelons vont le défendre ! En cas de piqûre de guêpe, d'abeille ou de frelon, approchez au plus vite de la plaie une source vive de chaleur car le venin est « thermolabile » (détruit par la chaleur).

Reconnaître son nid

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps, qui peuvent être confondus avec un nid de guêpes,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

À SAVOIR ! Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.



Le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête, de face, est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 23 et 30 mm.

Rendez-vous

Les nuits du Haut Bréda

Organisées par
les communes de
**LA FERRIÈRE
& PINSOT,**
l'Office de Tourisme
des 7 Laux &
Le Grésivaudan

Samedi 23 juin

La Ferrière - Maison
de la Nature - Dès 19h
Feux de la Saint-Jean
Jazz New Orleans avec
Influences



Samedi 11 août

La Ferrière - Maison
de la Nature - 20h30
Nuit de la radio
Cash misère (rock festif)



Mardi 14 août

La Ferrière - Grange
de l'Épinay - 17h30
Veillée en Belledonne
*Souvenirs de la vallée du
Haut Bréda de 1940 à 1960*
Repas - *Trio Kinkin*

Samedi 25 août

Le Pleynet
Salle polyvalente
18h Trio Gospel
Happy Voices
21h Chanson
française
Frsiak

la
soirée
de
clôture

Samedi 7 juillet

La Ferrière - Spectacle
équestre - 20h30
Crinières aux vents

Dim. 8 juillet

Pinsot - Espace Chardon
21h30
Cinétoiles Film plein air
Ballerina

Vend. 13 juillet

Pinsot - Espace Chardon
20h30
Nuit du feu d'artifice

Vend. 20 juillet

Pinsot - Espace Chardon
20h30
Nuit manouche
Gadjo Combo

Samedi 28 juillet

Le Pleynet - Salle
polyvalente - 20h30
Nuit brésilienne
Batida



Mercredi 1er août

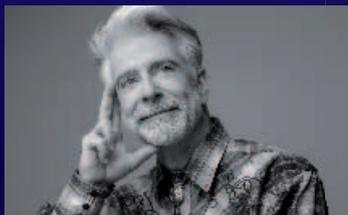
Pinsot - Église - 20h30
Nuit classique*
Giorgi Kharadze (violoncelle)

Vendredi 3 août

La Ferrière - Préau
de l'école - 21h
Cinétoiles Film plein air
Django

Dim. 5 août

La Ferrière - Église - 20h30
Nuit classique*
David Lively (piano)



Merc. 8 août (le 10 si mauvais temps)

La Ferrière - Village - 18h
Inauguration du four à pain
Thomas Perron (piano)

* Réservation des Nuits classiques :

- > Office de Tourisme d'Allevard
04 76 45 10 11
- > Maison de la Nature à La Ferrière
04 76 98 56 61
- > Musée des Forges et Moulins de Pinsot
04 76 13 53 59

Participation : 18€ ; 15€ adhérents ;
10 € moins de 12 ans

+ D'INFOS

www.lesnuitsduhautbreda.com

